

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 2 Mars 1951/-

N° 476 /Just.  
-----

Objet:

Exécution jugement  
Kamanzi et consorts.-



Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre n° I20/R.P./204 du 29/12/1950,  
j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me commu-  
niquer le n° de ma lettre du 20/11/1950 dont vous faites  
mention.-

L'Officier de Police Judiciaire,  
CH. LEES,

Monsieur le Greffier auprès  
du Tribunal de Résidence,

à

K I G A L I.-  
-----